

LA DDFIP 82 SOUS LE SIGNE DU VOLONTARIAT

➤ Mise en place du Service d'Appui au Réseau

La DDFIP du Tarn et Garonne s'est inscrite dans la mise en place du SAR à compter du 1^{er} mai 2018. Solidaires interpelle La Direction quant au transfert d'emplois sur le SAR : 1,5 emploi temps plein. L'objectif de la DDFIP 82 est de contractualiser une assistance à distance aux trésoreries dans différents domaines (comptabilité, dépenses, recettes...) assistance apportée jusque là par le SPL sur des effectifs déjà présents. Pour Solidaires, le SAR permet de pallier au manque d'effectif et de formation des postes. Le principe même du SAR génère l'inquiétude pour l'avenir d'un éventuel transfert en région,

Face à l'inquiétude des représentants SOLIDAIRES, la Direction précise par ailleurs qu'il n'y a pas incompatibilité pour les trésoreries à faire appel à la fois à l'EDR et au SAR. **OUF !!**

Vote : Solidaires-CGT : abstention FO-CFDT : contre

➤ Horaires de la trésorerie de Caussade

À compter du 1^{er} mai 2018 (date décidément à retenir) les horaires d'ouverture de la trésorerie seront modifiés : du lundi au jeudi de 8H30 à 12H30.

Les représentants de Solidaires s'abstiennent lors du vote, ces nouvelles modalités d'ouverture étant destinées à pallier au manque d'effectif du poste.

➤ SIRHIUS

Présentation du nouveau dispositif qui s'accompagne d'e-formation. À suivre ...

➤ SPF

La Direction précise que le Tarn et Garonne s'est porté volontaire (et de 2 !) pour mettre en application la fusion du SPF de Montauban et du SPF de Moissac.

Les impératifs de ce processus sont remplis et permettront une fusion des bases définitive en fin d'année 2018. Dans cette mouvance, la Direction précise qu'un cadre A adjoint sera affecté à l'encadrement, en lieu et place des B Chefs de contrôle.

➤ Questions diverses

- Solidaires fait connaître les conditions de travail et les inquiétudes des agents en charge d'effectuer des permanences d'accueil à Labastide Saint Pierre: seuls dans un local dépourvu d'imprimante. La Direction déplore cette situation à risques et précise que la maison des services aux publics leur permettra dès juillet d'assurer correctement leurs missions.
Dans l'attente, Mr Bréchard affirme que les agents sont libres de refuser celle-ci.
- Interrogée par les représentants de Solidaires sur les propositions de restructuration, la Direction ne peut apporter aucune réponse dans l'attente de la réponse de la DG.
- Les vérificateurs qui s'étaient vu proposer un bilan du suivi de compétences (pour lequel la DDFIP 82 s'est portée volontaire, et oui encore et de 3!!) est un projet mis en sommeil.

Les représentants en CTL

Jean-Christophe AUBERT

Cécile GREZES

Aurélien CHIBI

Déclaration liminaire intersyndicale :



Monsieur le président,

Le 9 mars 2018, Le directeur général a proposé les pistes de réflexion suivantes à la mission CAP 2022 :

- Fusion des réseaux de recouvrement des différents réseaux vers l'URSSAF avec notamment la création d'un portail internet unifié ;
- Le DG plaide clairement pour la fin de possibilité de payer en numéraire dans nos guichets. Cette responsabilité serait transférée à la Poste ; il indique ne pas avoir été au courant pour l'offre de la Poste 50€ pour aider à la télédéclaration ;
- Le cadastre n'échappe pas à ces dynamiques, les transferts de mission à l'IGN sont toujours d'actualité ;
- Pour les missions domaniales, le DG envisage la création d'une agence foncière pour gérer les biens atypiques de l'Etat il s'agit d'un passage au privé de la mission ;
- Le contrôle fiscal n'est pas à la hauteur et il y a nécessité de développer le data mining et programmation big data ; l'expérimentation de PRS dans les DIRCOFI met en question le recouvrement suite à contrôle dans les départements ;
- La mise en place des services facturiers va s'accélérer. Dans le même temps, le DG propose la mise en place d'agences comptables et d'un compte financier unique. C'est ainsi la séparation ordonnateur-comptable qui est davantage entamée ? Il dit n'avoir pris aucune position pour son maintien : extrêmement inquiétant quand on se rappelle que cette séparation est un principe essentiel de la République pour lutter contre les risques de corruption !
- Le DG souhaite encore plus de concentration et restructuration jusqu'à l'intégration de la DGFIP dans les maisons de service au public ;
- Le DG s'interroge sur l'avenir des SIP sous 10 ans au mieux avec la mise en place du PAS et la fin de la TH ;
- Il indique la fin de l'accueil direct pour les structures DGFIP et le reste sera transféré aux plateformes ;
- Les services à compétence supra-départementales sont amenés à se développer ainsi que la création de directions multi-départementales par fusion-absorption des petites directions ;
- Se laissant aller il a aussi indiqué être favorable à la transformation de la DGFIP administration centrale à réseau déconcentré sous le format d'agences ;
- Sur le volet RH il indique qu'il y a un débat pour placer la gestion des agents sous la responsabilité des préfets mais il assure qu'il n'y est pas favorable ;
- Il appliquera la réforme du dialogue social fin des CHSCT et réduction des CAP, pas étonnant : il avait déjà anticipé la position fonction publique en remettant en cause les règles d'affectation des agents

Et la liste n'est pas close à ce jour !!!!

Monsieur le directeur, ces propositions du DG sont simplement la destruction de la DGFIP car il supprime son rôle de contrôle et l'éloigne définitivement des usagers. C'est la notion même de service public républicain qui est remise en cause.

Les agents l'ont bien compris : c'est leurs inquiétudes et leur ressentiment que nous vous faisons remonter.

Tout ceci est inacceptable et nous allons tout faire avec le soutien des agents et des usagers pour repousser ces réformes suicidaires.

**Alors Monsieur le directeur, vous cautionnez ces projets du DG ou non ?
Vous êtes avec ou contre les agents pour éviter le dépeçage de la DGFIP ?**